

Master Gestion de l'environnement

Master Sciences Humaines et Sociales

Mention Gestion de l'environnement

Parcours Prévention et Gestion des Altérations Environnementales (PGAE)

Cette formation se positionne dans le domaine de l'Environnement depuis la conservation et la gestion des environnements peu dénaturés (espaces protégés, zones humides...) à la réhabilitation des environnements fortement dégradés (aires en déshérence, friches industrielles, sites contaminés). Elle cible les étudiants d'horizons divers (sciences dures, sciences sociales, ingénieurs) attirés par les métiers de l'environnement et de l'aménagement du territoire dans leurs dimensions à la fois recherche et opérationnelle.

Le master est co-accrédité par cinq établissements de l'Université de Lyon :

- > L'Université Jean Monnet (UJM), Saint-Étienne
- > L'École des Mines de Saint-Étienne (EMSE)
- > L'Université Lumière Lyon 2
- > L'Université Jean Moulin Lyon 3
- > L'École Normale Supérieure de Lyon

Trois parcours sont proposés.

- Le parcours **PGAE (Prévention et Gestion des Altérations Environnementales)** - Université Jean Monnet de Saint-Etienne – Ecole des Mines de Saint-Etienne – Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne
- Le parcours **GRAINE (Gestion intégrée des Ressources Naturelles et des dynamiques et Environnementales et paysagères)** – Université Lyon 2
- Le parcours **Géosystèmes environnementaux** - Université Lyon 3

Les enseignements du semestre 1, sont communs aux trois parcours. La spécialisation par parcours débute au semestre 2 (stage ou mémoire de recherche) et n'est consolidée qu'en M2, l'inscription en M1 donnant indifféremment accès aux trois parcours.

L'accès direct en M2 est ouvert aux titulaires de M1 des domaines SHS et Sciences et Vie de la Terre, et aux personnes ayant déjà validé un master des mêmes domaines ou de diplômes équivalents.

Objectifs

L'objectif du master « **Gestion de l'environnement** », est de proposer une connaissance globale des concepts et pratiques liés à l'environnement et à sa gestion sur la base d'une formation pluridisciplinaire associant les compétences des sciences sociales et celles des sciences de la terre et du vivant (architecture, biologie, droit, écologie, économie, géoarchéologie, géographie, géologie, histoire, ingénierie de l'environnement...).

Le parcours « **Prévention et Gestion des Altérations Environnementales** », se positionne autour des problématiques de dégradation environnementale (pollution des eaux, des sols, de l'atmosphère, nuisances sonores) et des enjeux territoriaux, économiques, technologiques et architecturaux de gestion et de revalorisation des espaces, qui y sont attachés. Il envisage à la fois la question de la prévention et de la gestion de l'impact des activités urbaines et industrielles et celle de la requalification des espaces en déshérence. La formation est portée par plusieurs partenaires de l'UJM (UFR SHS, UFR Sciences et Techniques) et d'autres établissements (Ecole des

Mines de Saint-Etienne, Ecole des Mines d'Alès, École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne, Ecole Normale Supérieure de Lyon).

L'originalité de ce parcours est de proposer une formation intégrée sur les environnements altérés en associant des sphères variées de l'expertise environnementale, depuis l'observation des paramètres physiques, en passant par la prise en compte des composantes sociologiques et économiques, jusqu'à l'approche architecturale et territoriale du devenir de ces espaces. Adossé à plusieurs structures de recherche (l'UMR 5600 CNRS EVS « Environnement Ville Société », le Labex IMU-Intelligence des Mondes Urbains, le **GIS Pilot**), nourri de contact dans le monde professionnel, ce parcours propose la formation de spécialistes de haut niveau dotés d'une solide capacité d'expertise dans le domaine de la conduite d'opérations de requalification d'espaces dégradés ou de la recherche sur les problématiques d'altérations environnementales.

La formation associe :

- > Un contenu théorique et réflexif sur l'environnement et les notions associées (paysage, nature, protection, restauration, résilience, ressources, gestion, discours...)
- > Une connaissance de la dynamique quaternaire et contemporaine des milieux continentaux (processus, évolutions/ changements, crises, altérations, modes d'exploitation, méthodes de mesure et d'analyse)
- > Une formation à la gestion et réhabilitation des environnements actuels (cadre réglementaire, politiques, aménagement, prospective, diagnostic, gestion des ressources physiques et immatérielles, économie écologique, économie de l'environnement)
- > La maîtrise des outils d'étude, de représentation et de gestion de l'espace mais aussi l'acquisition d'informations environnementales, leur traitement et leurs limites (météorologie, SIG, télédétection, terrain, bases de données documentaires, archives, outils de modélisation...)

Pour qui ?

Public visé

Les étudiants d'horizons divers (sciences dures, sciences sociales, ingénieurs) ; les professionnels à la *recherche* d'un complément de formation diplômante, en formation initiale ou continue.

Pré-requis

Obligatoires :

Cette mention de master est ouverte à des étudiants titulaires de licences de sciences humaines (Géographie et aménagement, histoire, archéologie, ethnologie, anthropologie), de sciences de la vie et de la Terre (géologie, biologie, écologie, agronomie), de sciences sociales, de sciences pour l'ingénieur, d'architecture ou issus de cursus délivrant des compétences sur l'environnement (paysagisme..).

Recommandés :

- > Une très bonne maîtrise de la langue française (parlé, écrite)
- > Une connaissance correcte de la langue anglaise
- > Une bonne capacité à rédiger des documents synthétiques
- > Une bonne aptitude au travail de terrain, capacité à produire des documents graphiques et cartographiques, intérêt pour le travail de laboratoire, sur archives ou pour la météorologie de terrain

Conditions d'admission

- > Préparer sa candidature en Master
- > Modalités de candidature

Compétences

Maîtriser des savoirs croisés et leurs articulations dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement

Penser selon une approche systémique et globale au carrefour des sciences de la vie et des sciences sociales

Appliquer une démarche scientifique (collecter et analyser les informations pertinentes, mener un raisonnement analytique, poser des

diagnostics) Maîtriser des outils d'analyse (enquête de terrain, géomatique, statistiques, modélisation)

Agir en contexte pluridisciplinaire (scientifique et sociétal : usagers, élus, structures d'aménagement)

Communiquer, rédiger, capacité à travailler collectivement

Et après ?

Poursuite d'études

Thèse de doctorat en partenariat avec le monde professionnel (observatoires régionaux, collectivités territoriales, organismes de recherche, entreprises...)

Débouchés

Métiers de l'ingénierie environnementale et territoriale (collectivités territoriales, services déconcentrés des ministères, bureau d'études, cabinet d'expertises, associations, observatoires régionaux...) : chargé de mission, chargé d'études, chef de projets, expert ou consultant, cadre technique sectoriel ...

Complément de formation pour la préparation aux concours de la fonction publique et au titre de la formation continue